

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ussel – Saint-Dezéry – La Tourette



Consultation des Personnes Publiques Associées
Modification simplifiée n°1

Mai 2016



Les personnes publiques associées suivantes ont été consultées :

- Le Préfet de la Corrèze ;
- Le sous-Préfet d'Ussel ;
- L'Agence Régionale de la Région Aquitaine Limousin Poitou-charente ;
- L'Agence Régionale de Santé- délégation Territoriale de la Corrèze ;
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;
- Le Service Territoriale de l'Architecture et du Patrimoine ;
- La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Limousin
- La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement – Unité Territoriale de la Corrèze
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze
- La Chambre des métiers et de l'Artisanat de Corrèze
- La Chambre d'Agriculture de la Corrèze
- Le Conseil Régional du Limousin
- Le Conseil départemental de la Corrèze
- La Direction Départemental des Territoire
- Le SYMA A89 ;
- La Communauté de Communes Ussel-Meymac Haute-Corrèze
- Le Syndicat Mixte des Pays de Haute-Corrèze-Ventadour
- La Mairie de Saint-Fréjoux
- La Mairie de Saint-Exupéry-Les-Roches
- La Mairie de Mestes
- La Mairie de Saint-Angel
- La Mairie de Saint-Pardoux-le-Neuf
- La Mairie de Saint-Pardoux-le-Vieux
- La Mairie de Lignareix
- La Mairie d'Aix
- La Mairie de Chaveroche
- La Commune associée de Saint-Dezéry
- La Commune associée de La Tourette
- La Communauté de Communes Bugeat-Sornac, Millevaches au Cœur
- La Communauté de Communes du Pays d'Eygurande
- La Communauté de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne
- La Communauté de Communes de Ventadour
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Corrèze
- AXIONE - Limousin
- GRT-GAZ
- SNCF
- L'Unité territoriale Centre-Ouest de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité ;
- Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin